

FEUILLE DE ROUTE ETUDIANT

Année académique 2024/2025



Ma feuille de route - étudiant

Félicitations pour votre inscription et merci d'avoir choisi notre établissement. L'EAFC-Uccle est cet Etablissement, ce tiers-lieu où nous avons à cœur de concourir à votre épanouissement personnel. Afin de vous y faciliter la vie, nous avons condensé dans cette feuille de route quelques informations indispensables et pratiques pour vous guider au quotidien.

Le guide de l'étudiant :

Nous éditons chaque année un guide de l'étudiant reprenant les principales informations destinées aux étudiants. Veuillez le télécharger ou le consulter à partir de notre site www.eafc-uccle.be, dans l'onglet « Espace étudiant ». Vous y trouverez un grand nombre de renseignements pratiques.

Après inscription et durant l'année

L'école vous attribue d'office une adresse e-mail institutionnelle, lors de votre inscription. Celle-ci vous est communiquée ainsi que votre mot de passe, automatiquement après votre inscription sur votre mail privé. Pour ce faire, dans votre fiche inscription, veillez à y mentionner votre adresse e-mail personnelle actuelle. C'est via cette adresse institutionnelle que vous parviendront toutes les communications. Cette adresse vous donne accès à la plateforme Teams, à la plateforme Moodle, à ENORA. Dans ENORA, vous pourrez consulter vos points, voir vos dates d'examens ou éventuellement mettre à jour vos données personnelles (adresse, tél ou GSM). De plus, elle vous permet de bénéficier des outils Microsoft 365, gratuitement sur votre PC (MS office, PPT et Outlook pour la lecture de vos mails).

Remboursement des frais et/ou droit d'inscription

Les frais administratifs ne sont en aucun cas remboursés. Pour les frais d'inscription, chaque dossier est analysé au cas par cas. Cependant, le remboursement ne se fait jamais lorsque la date du 1/10è est dépassée. Voir ROI.

Toute demande de remboursement doit se faire via un formulaire disponible à l'accueil. Il est important d'y mentionner clairement le motif de la demande ainsi que votre n° de compte bancaire.

Présences aux cours,

Les présences aux cours sont obligatoires et le ROI précise très bien le quota de présences à avoir en fin de module pour être admissible aux examens.

Le Conseil des Etudes (CE) composé du ou des chargés de cours et d'un membre de la Direction est souverain quant aux décisions à adopter.

Certificats divers

La demandes de certificats et attestations diverses se font au secrétariat des étudiants ou auprès de l'accueil dans certains cas. Ces documents peuvent être établis directement ou faire l'objet d'un délai. Selon le cas, ces documents peuvent être délivrés immédiatement, par email, ou ultérieurement auprès de l'accueil. Veuillez vous renseigner auprès du secrétariat.

Si vous faites une demande par mail, veuillez envoyer votre demande au responsable désigné (voir guide de l'étudiant). Les adresses des personnes ressources sont dans le guide de l'étudiant.

Autres documents

Documents à obtenir à l'**accueil** :

- Les attestations de réussite, les attestations de fréquentation des langues
- Les demandes de rendez-vous
- Les formulaires pour autres demandes (stage, remboursement, ...)
- Document pour l'abonnement STIB, SNCB, ...
- Tout document ayant fait l'objet d'une demande préalable au secrétariat
- Les formulaires des allocations familiales
- La carte d'étudiant magnétique (à partir du mois d'octobre)
- Bruxelles Formation (DV5, C91)

Le **Secrétariat** délivre les documents suivants (qui peuvent être retirés à l'**accueil**) :

- Relevé de note
- Horaires
- Quittance
- Attestations de fréquentation des sections autres que les langues
- Reçus et paiements
- Congés éducation
- Demandes de convention de stage (à terme à télécharger du site)

NB. : Pour les étudiants de l'enseignement supérieur, le secrétariat est assuré au bâtiment P **uniquement**. Il faut consulter les horaires (voir guide de l'étudiant sur le site).

Je suis malade, que faire ?

Vous allez consulter votre médecin et lui demander un certificat médical qui couvre votre ou vos jours de carence. Vous le renvoyez par mail dans **les 5 jours** de la maladie si vous ne pouvez pas vous déplacer. Dépassé ce délai, votre certificat ne sera plus pris en compte. Voir le ROI L'adresse d'envoi par mail est renseignée dans le guide l'étudiant.

Vous pouvez aussi le déposer dans les boîtes aux lettres dédiées à cet effet, c'est-à-dire, **jaune** pour les langues et **bleue** pour toutes les autres sections, et ce toujours dans le respect des délais.

Envie de vous restaurer, de discuter entre vous :

- Le mess est à votre disposition (petit déjeuner, sandwich,...) : paiement via la carte bancaire.
- Il est possible de réserver aussi un repas au restaurant didactique (voir guide).
Attention : le nombre de repas est limité, il est donc important de vous y prendre à temps.
Les menus sont affichés sur différents écrans au sein de l'institut.

Travaux de groupe, échanges entre vous (voir guide de l'étudiant)

- Local d'études (au bâtiment V, local V204). Veillez au respect de l'ordre et de la propreté du local.

Carte d'étudiant

A partir du mois d'octobre, vous pourrez faire une demande de carte d'étudiant. Celle-ci vous sera délivrée sous forme de carte magnétique. La demande de la carte se fera via le secrétariat, l'accueil et via ENORA.

Location et occupation de matériel informatique

Il est possible de demander un prêt de matériel informatique dans la mesure des disponibilités. Une caution vous sera exigée et le matériel devra être restitué à la date prévue dans le contrat de location. Le matériel doit être rendu en bon état de fonctionnement.

Pour ce faire, voir les détails dans le guide de l'étudiant, il faut vous adresser au service informatique ou auprès de la technopédagogue : it@eafc-uccle.be ou technopedagogue@eafc-uccle.be

Dans certains cas, pour des besoins pédagogiques, l'établissement peut autoriser l'occupation des locaux informatiques. La demande doit être introduite à l'accueil. L'autorisation sera ensuite accordée par la direction.

Lors de l'occupation, l'étudiant est responsable de tout problème survenu au moment de sa présence. La carte d'identité sera réclamée à cet effet.

Le Fablab

L'occupation du Fablab se fera sur RDV. L'utilisation des consommables est payante. Vous pouvez y réaliser des impressions 3D, des projets en robotiques, des découpes laser, etc., dans le cadre de vos cours ou à titre personnel.

Pour tout renseignement, veuillez envoyer un mail au service IT : it@eafc-uccle.be
Pour plus d'informations, voir guide de l'étudiant.

Consultations des points

Vous pouvez consulter vos points dans notre base de données ENORA dont vous trouvez le lien dans le guide. L'accès à cette base de données se fait grâce à votre adresse institutionnelle.

Dispenses

- Télécharger le formulaire sur notre site internet dans la rubrique « Espace étudiants »
- Compléter la demande de manière précise afin de faciliter l'analyse de votre dossier par le Conseil des études
- Joindre tout document probant en rapport avec la demande : bulletin, notes de cours et table des matières, programme, contenus de cours, relevés des ECTS, relevés des points, etc.
- Constituer un dossier par cours (UE)

Attention : Aucun dossier incomplet ne sera traité.

- Remettre au secrétariat ou à l'accueil la demande de dispense au plus tard à la date d'échéance qui vous sera communiquée (voir valves)

Dès que votre demande de dispense(s) aura été analysée, une réponse vous parviendra par mail.

Fiche UE (consigne pour le cours) et Grilles d'évaluation

Votre professeur vous remet au début du cours une fiche UE dans laquelle il reprend toutes les consignes à respecter, ainsi que des informations concernant les évaluations, etc. Il est important de vous y référer.

La grille d'évaluation vous permet de connaître les acquis (critères) sur lesquels vous serez évalués.

Ecran d'accueil

3 écrans sont installés au sein de l'établissement (hall d'entrée, couloir E et mess). Y sont diffusées des informations quotidiennes sur les professeurs absents ou en retard, les changements de locaux, les activités au sein de l'institut, les menus du mess, ...

Parking voitures, vélos et trottinettes

Il est **strictement interdit d'entrer dans l'établissement (couloirs, classes, mess) avec une trottinette ou un autre véhicule.**

Un parking pour les vélos et les trottinettes privées est aménagé sous la terrasse du mess et est à votre disposition.

Un second endroit, plus proche, dans le parking près de l'entrée est aménagé pour les trottinettes privées uniquement. Les trottinettes louées doivent être stationnées à l'extérieur de l'école aux endroits réservés à cet effet.

Attention : le parking voiture est uniquement destiné aux professeurs et au personnel de l'établissement.

Sécurité et prévention

Durant votre présence dans l'établissement, il vous est demandé de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, telles que affichées ou demandées. Un exercice d'évacuation est prévu une à deux fois par an afin de vous mettre au courant des bonnes pratiques en cas d'incendie.

Epicerie SOLID'R

A partir du mois de novembre, une épicerie SOLID'R sera ouverte au profit des étudiants en difficulté sur le plan social. Les jours d'ouverture prévus : mardi et jeudi.

Pour en bénéficier, il faudra répondre à certains critères bien définis qui seront repris dans le formulaire de demande d'adhésion. Ce dernier sera analysé en toute discrétion par la direction. Vous trouverez ce formulaire à l'accueil sur le présentoir. Une fois rempli, vous le déposez au secrétariat dans une enveloppe fermée adressée à la direction (Mr Mfulu).

Une contribution de 5,00 € pourra être demandée afin de permettre à l'épicerie de s'approvisionner en produits spécifiques, par exemple, des produits d'hygiène que nous ne recevons pas gratuitement.

Des bénévoles s'impliquent pour gérer cet espace, qui est situé en bas du mess, du côté du parking. C'est grâce à l'engagement des enseignants, du personnel et de certains étudiants que ce projet a vu le jour. Toute aide, tout apport, tout don, etc. est le bienvenu.

Semaine de Bien-être

Chaque année, en novembre, l'école organise une semaine d'activités de « Bien-être » durant laquelle, des conférences, des ateliers, des jeux, et diverses autres activités sont organisées et proposées à toutes et tous. Nous vous invitons à y participer activement.

Si vous voulez animer ou proposer une activité qui concourt au bien-être d'un chacun, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la direction ou de votre enseignant qui transmettra votre proposition.

Merci pour votre collaboration.

Technopédagogue

Madame Isabel BIVER est la technopédagogue de l'établissement. Travaillant en synergie avec le service IT, notre technopédagogue développe les outils numériques aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants. Elle apporte son aide ainsi que son expertise aux étudiants dans l'utilisation des outils numériques. Elle est au service des étudiants selon ses disponibilités sur RDV.

Madame I. Biver gère aussi le prêt de matériel informatique avec l'équipe IT.

Adresse e-mail : isabel.bive@eafc-uccle.be ou technopedagogue@eafc-uccle.be

En pratique ...

Un certain nombre d'outils et d'informations utiles ont été compilés et sont mis à votre disposition par notre technopédagogue. Vous y avez accès directement en cliquant sur le lien suivant :

<https://dgxy.link/Outils.numeriques-EAFC-Uccle-Etudiant-e-s>

Pour tout savoir sur nos outils numériques, un autre moyen possible : un QR code que vous pouvez scanner



Ou télécharge via le lien suivant :

[Affiche Outils numériques ETUDIANT·E·S.docx](#)

Besoin l'aide ?

Pour un problème technique : it@eafc-uccle.be

Pour l'utilisation : isabel.biver@eafc-uccle.be ou technopedagogue@eafc-uccle.be

Comportement et discipline

Au sein de l'établissement, nous faisons en sorte de cultiver le vivre ensemble, le respect mutuel, et le bien-être de tous. Comme mentionné dans le ROI, aucun acte de violence, aucun manque de respect n'est toléré, ni vis-à-vis des enseignants ou du personnel, ni à l'égard d'autres étudiants. Les comportements que nous qualifions d'inciviques et malaisants sont d'office sanctionnés.

De même, nous demandons le respect du matériel et des lieux. Il est par exemple interdit de manger en classe.

Au quotidien

Prenez toujours le temps de consulter les valves ainsi que les écrans.

La Direction

Bienvenue parmi nous et bon cursus !

Avec L'EAFC, vous construisez votre avenir !